

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANCIE
Séance du 13 juillet 2026**

Délibération n° 2026.07.54

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 13

DATE DE LA CONVOCATION : 6 juillet 2026

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 6 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le treize juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie – salle du conseil, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Florent BARBAFIERI, Maxence BIGNIER, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Rémy CHAVANNE-TRICHARD, Emmanuel CHERMETTE, Nadine DESHENRY SABATINO, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERECOURT, Jacky MENICHON, Alexandra PRAT et Gaëlle RAYNAUD.

Excusés : Mme Carole SOULIER et M. Christophe WAÏT.

Madame Valérie CALLARD est élue secrétaire de séance.

Objet : DIA n° 069 108 26 00013, n° 069 108 26 00014 et n° 069 108 26 00015

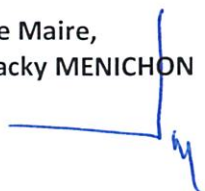
Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

- **DIA n° 069 108 26 00013** déposée par Maître Stéphanie COLLY, notaire à Belleville-en-Beaujolais (69) pour le compte de la SAS DES'IMMO, représentée par M. Jérémie DESIGAUD pour les parcelles cadastrées section D n° 409, 653, 654, 656 et 657, situées en zone Ui.
- **DIA n° 069 108 26 00014** déposée par Maître Floriane REGNIER, notaire à Paris (75) pour le compte de Mesdames Paulette DUDET et Nathalie PICOLET pour la parcelle cadastrée section C n° 261 située en zone UH.
- **DIA n° 069 108 26 00015** déposée par Maître Cédric POMMIER, notaire à Villié-Morgon (69) pour le compte de Monsieur Bernard GIROUD pour les parcelles cadastrées section A n° 465 et 468 situées en zone 1AUb.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas préempter les parcelles référencées ci-dessus.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur- Saône.
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire,
Valérie CALLARD

